

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE LIBERATION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT QUATRE MAI

A LA REQUETE DE :

L'AGENCE DE GESTION ET DE RECOUVREMENT DES AVOIRS SAISIS ET CONFISQUES (AGRASC), établissement public administratif, 98-102, rue de Richelieu, 75002 PARIS, laquelle me fait exposer ce qui suit [REDACTED]

Que par jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de [REDACTED] le 21 juin 2022, il a été prononcé la confiscation des biens [REDACTED].

Qu'en date du 22 février 2023, un procès-verbal de description d'un appartement situé 14, rue de la colline à SAINT-ETIENNE a été dressé par acte de mon Ministère [REDACTED].

Que ma requérante, m'indique avoir eu le locataire, Monsieur [REDACTED] au téléphone qui lui a informé avoir quitté l'appartement et avoir remis les clés au syndic. Après avoir eu un échange avec le syndic, ce dernier leur indique ne pas avoir les clés.

Que l'agence requérante me mandate afin d'effectuer un procès-verbal de libération des lieux de l'appartement [REDACTED] sis 14, rue de la colline à SAINT-ETIENNE.

Déférant à cette réquisition,

Certifie m'être rendu ce jour, 14 Rue de la Colline à SAINT-ETIENNE où là étant j'ai procédé aux constatations, [REDACTED]

[REDACTED] serrurier requis :

[REDACTED]

Je fais procéder à l'ouverture du logement par le serrurier requis.

Les locataires ont quitté les lieux ; absence de vêtements de documents administratifs de nourriture, de draps, de lit, de couvertures, de matelas. L'appartement est quasi vide à l'exception des objets ci-après sans valeur marchande et abandonnés les locataires ayant quitté les lieux volontairement.



Un sommier à latte 90 cm un tiroir de lit avec un mobile pour enfant



Un buffet marron et noir, deux portes et deux miroirs



Une table avec quatre pieds noirs et le dessus imitation bois



Une gazinière quatre feux avec four



Un plan de travail noir

Mes constatations effectuées, j'ai fait procéder à la fermeture de la porte du logement et au changement du barillet de la porte ainsi que celle de la boîte aux lettres.

En conséquence, j'ai repris possession des lieux au nom et pour le compte de la société requérante, la propriétaire dudit logement pour qu'à l'avenir elle puisse en jouir et disposer comme bon lui semblera.

Telles sont les constatations que j'ai faites ce jour et dont du tout j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de libération des lieux pour faire valoir et servir ce que de droit, dans lequel j'ai inséré cinq clichés photographiques

[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]